

Annexe 1 :

**Formulaire de saisine de la Préfecture et des sous-préfectures
(conseil / pré-contrôle).**

Collectivité :

Arrondissement :

Auteur de la saisine (coordonnées tél et courriel) :

Date de réponse souhaitée (mention éventuelle d'une contrainte particulière -- les demandes doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de réponse souhaitée) :

Exposé des faits, difficulté(s) rencontrée(s):

Analyse préalable effectuée par la collectivité (mentionner les références législatives et réglementaires) :

Liste des pièces jointes (le cas échéant) :

Document à adresser à :

collectivités relevant de l'arrondissement d'Amiens pref-collectivites-locales@somme.gouv.fr

collectivités relevant de l'arrondissement d'Abbeville sp-abbeville@somme.gouv.fr

collectivités relevant de l'arrondissement de Péronne sp-peronne@somme.gouv.fr

collectivités relevant de l'arrondissement de Montdidier sp-montdidier@somme.gouv.fr